



VARYBOND Grade 12-77 Frein de vis haute résistance

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit :** Varybond Grade 12-77 Frein de vis haute résistance
- **Emploi de la substance / de la préparation :** Colle

- **Producteur/fournisseur :**
ITW Produits Chimiques
99 Quai du Docteur Dervaux
92600 ASNIÈRES SUR SEINE
Tel : +33 01.40.80.32.32.
Fax : +33 01.40.80.32.30.
E-Mail : info@itwpc.com
Internet : <http://www.itwpc.com>

- **Service chargé des renseignements : support technique produit sécurité**
- **Renseignements en cas d'urgence :**
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand WIDAL
Numéro d'appel d'urgence : **01.40.05.48.48**

2. Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :** Colle
- **Composants :** néant

3. Identification des dangers

- **Principaux dangers :** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4. Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :** Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

VARYBOND Grade 12-77 Frein de vis haute résistance

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction :**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
- **Autres indications**
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Les précautions individuelles :**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Veiller à une aération suffisante
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
Assurer une aération suffisante.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation :**
Lors d'une application objective pas de mesures particulières nécessairement
- **Préventions des incendies et des explosions :**
Lors d'une manipulation et d'un stockage objectifs pas de mesures particulières nécessairement
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.
Protéger contre le gel. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Classe de stockage :**
- **Classe VbF :** néant

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.



VARYBOND Grade 12-77 Frein de vis haute résistance

- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériel de gants.**
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériel de gants.**
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Eviter tout contact avec les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales**
Forme : liquide
Couleur : rouge
Odeur : douce
- **Modification d'état**
Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : non déterminé
- **Point d'éclair :** > 100°C
- **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 25°C :** 1,1 g/cm³
- **Solubilité dans l'eau :** non ou peu miscible
- **Viscosité dynamique à 25°C :** 6000-7000 mPas

10. Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/ conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Réactions dangereuses**
Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une utilisation projetés.
Réaction aux amines
Réaction au contact des sels métaux.
- **Produits de décomposition dangereux :** néant

11. Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**



VARYBOND Grade 12-77 Frein de vis haute résistance

- **de la peau** : En cas de contact cutané prolongé et/ ou fréquents, symptômes d'irritation éventuels.
- **des yeux** : Faibles symptômes d'irritation possibles.
- **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires** :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12. Informations écologiques

- **Indications générales** :
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant ne pas laisser atteindre la nappe phréatique, les courants d'eau ou, à l'état pur, les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Produit** :
- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets** :
08 04 09 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. Transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique)** :
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)** : -
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux)** :
- **Classe IMDG** : -
- **Polluant marin** : Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR** :
- **Classe ICAO/IATA** :

15. Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE** :
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
- **Prescriptions nationales** :
Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : néant
- **Classe de pollution des eaux** :
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16. Autres informations

Les informations sont basées sur nos connaissances actuelles mais ne constituent pas une promesse de caractéristiques du produit et ne fournissent pas de preuves à l'appui de tout rapport contractuel juridique.